

**Maison
du développement**

Place du marché
BP 70305 47213
Marmande Cedex

Tél. 05 53 64 40 46
vga@valdegaronne.fr
www.valdegaronne.fr

Communiqué de Presse

**Budget de l'Etat promulgué :
le soutien au tissu associatif priorisé**

Conformément à l'engagement pris par les élus en Conseil d'Agglomération lors du vote du budget 2026, face à une Loi de finances 2026 toujours éprouvante mais moins défavorable que prévu, l'enveloppe de subventions aux associations est remise à son niveau 2025.

Malgré la gestion de crise des crues aggravées par les conséquences de la tempête Nils, puis de l'après crise, la vie institutionnelle de l'Agglomération doit continuer et les engagements doivent être tenus.

La Loi de Finances 2026 a été définitivement adoptée par le Parlement le 2 février 2026. Après l'avis favorable que vient de rendre le Conseil constitutionnel, elle est désormais promulguée et donc appliquée dès maintenant.

C'est avec un très relatif soulagement que nous constatons que le budget responsable adopté à l'unanimité par le Conseil d'agglomération du 22 janvier permet d'amortir la loi de Finances, qui reste un choc :

- pour les intercommunalités, qui supportent plus de 50 % de l'effort imposé au bloc local alors qu'elles n'en représentent que 20 % des dépenses ;
- pour Val de Garonne Agglomération, qui subit un impact de plus de 3,2 millions d'euros* en 2026 (contre 5 millions** initialement prévus dans le projet du Gouvernement), alors que les décisions nationales l'auront privée de près de 11 millions d'euros sur l'ensemble du mandat 2020-2026.

Un engagement a été pris en Conseil d'agglomération le 22 janvier par le Président, approuvé par l'ensemble des élus et réaffirmé publiquement à plusieurs reprises.

Avec une Loi de finances moins défavorable, priorité est donnée à la remise au niveau 2025 de l'enveloppe de subventions aux associations, soit 750 000 euros. L'instruction des différentes demandes, qui avait été suspendue dans l'attente du budget de l'Etat, peut reprendre dès à présent.

****Détail de l'impact du budget de l'Etat (version finale adoptée par le Parlement)***

Baisse du FCTVA : 1,8 M€

DILICO : 0 €

Baisse de compensation de la fiscalité sur les locaux industriels : 408 k€

Baisse de la DCRTP : 627 k€

Hausse de la TGAP : 16 k€

Augmentation de la CNRACL : 350 k€

> 3,2 millions d'euros au total

*****Rappel de l'impact prévu sur la base du projet de loi du Gouvernement***

Baisse du FCTVA : 2,57 M€

DILICO : 943 k€

Baisse de compensation de la fiscalité sur les locaux industriels : 528 k€

Baisse de la DCRTP : 514 k€

Hausse de la TGAP : 16 k€

Augmentation de la CNRACL : 350 k€

> 5 millions d'euros au total

Contact Presse

Laure Duplaa - lduplaa@valdegaronne.fr – 05 53 64 83 76 – 06 76 96 77 52